

## [Texte]

différents programmes, par exemple *Canadian Parents for French* dans l'ensemble des écoles anglophones du pays. C'est très encourageant à ce niveau-là, car il y a de plus en plus d'ouverture d'esprit. Je ne crois pas que la formule des classes d'immersion de langue anglaise existe au Québec. Encore là, c'est une suggestion qu'on pourra évaluer lors de la révision du protocole.

**Le coprésident suppléant (M. Desjardins):** Merci, sénateur David.

J'invite maintenant le commissaire aux langues officielles à nous livrer durant quelques minutes ses commentaires sur nos deux réunions avec le secrétaire d'État.

Monsieur Fortier, vous avez la parole.

**M. D'Iberville Fortier (commissaire aux langues officielles):** Merci, monsieur le président. Mes commentaires seront très brefs.

J'ai éprouvé, comme les membres de ce Comité, beaucoup de satisfaction à entendre le discours du secrétaire d'État à la fin du colloque sur les minorités de langues officielles. Aujourd'hui et la semaine dernière, il a énoncé les mêmes positions sur les politiques ainsi que les mêmes engagements.

Je pense qu'on ne saurait reprocher au ministre de n'avoir pu donner plus de précisions dans chaque domaine, puisqu'il nous a dit lui-même que le premier ministre avait demandé à ses trois ministres clés dans ce domaine de proposer de nouvelles politiques et qu'il leur avait donné comme échéance le 31 mars. Donc, nous aurons manifestement plus de précisions à ce moment-là.

Je prends tout simplement l'exemple de la question des cours de citoyenneté. Il y a quelques questions qui ont été posées. Le ministre a dit, et je m'en réjouis, qu'il pensait que les juges nommés aux cours de citoyenneté devraient être bilingues et qu'on devrait, le plus rapidement possible, faire en sorte que ce soit des gens bilingues. À notre point de vue, il faudrait être un peu plus précis. Nous sommes tout à fait d'accord, mais nous espérons qu'à plus court terme, il y aura un minimum de quatre juges fonctionnellement bilingues, afin que les exigences absolument minima soient remplies. Mais on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'il donne une réponse précise à chacune des questions soulevées dans ce débat très riche.

Dans le domaine des langues et des relations fédérales-provinciales, je voudrais signaler, comme on l'a fait, que la part du lion va évidemment à l'éducation. C'est bien. Une très large part va également à l'éducation en langue seconde. Cela aussi, c'est bien. Cependant, l'enseignement en langue première en situation minoritaire traîne de la patte, et cela, c'est beaucoup moins bien. On se demande si, dans ce secteur, le gouvernement entend exercer un leadership. Nous allons y revenir dans un moment.

J'ai noté avec beaucoup d'intérêt également que le ministre a signalé qu'il continuerait à s'intéresser aux recommandations de ce colloque sur les minorités. Dans un bon nombre de cas, les leaders minoritaires auxquels nous avons donné la parole ont dit que c'était une question de vie ou de mort et qu'on ne pouvait donc pas attendre.

## [Traduction]

example *Canadian Parents for French*, in all the anglophone schools in the country. It is very encouraging, because it indicates more openness. I do not believe that English language immersion classes exist in Quebec. It is a suggestion that we might raise when reviewing the agreement.

**The Acting Joint Chairman (Mr. Desjardins):** Thank you, Senator David.

I would now ask the Commissioner of Official Languages to give us his comments on our two meetings with the Secretary of State.

Mr. Fortier, you have the floor.

**Mr. D'Iberville Fortier (Commissioner of Official Languages):** Thank you, Mr. Chairman. My comments will be very brief.

Like members of the committee, I felt a great deal of satisfaction on hearing the Secretary of State's speech at the end of the colloquium on official language minorities. Both today and last week, he stated the same policy positions and the same commitments.

I do not think we can criticize the Minister for not giving more specific details in each area, because he has told us himself that the Prime Minister asked three key ministers to propose new policies and to do so by March 31. So, we will obviously have more details at that time.

I will just take the example of citizenship courses. Some questions were raised. The Minister said, and I was delighted to hear it, that he felt that judges appointed to citizenship courts should be bilingual, and we should ensure that they become bilingual as quickly as possible. In our opinion, he should be a little more specific. We quite agree, but we hope that as soon as possible there will be a minimum of four functionally bilingual judges, so the absolute minimum requirements will be met. But we cannot expect that he can give a specific answer to each of the questions raised in this very complex debate.

With respect to languages and federal-provincial relations, I would like to point out, as has already been done, that the lion's share obviously goes to education, and that is fine. Another very large share also goes to second language learning and that is also fine. However, first language teaching in minority groups is lagging behind and that is not so good. We are wondering if the government intends to show some leadership in this sector, and we will come back to it in a moment.

I also noticed with a great deal of interest that the Minister intends to continue studying the recommendations flowing from the minorities colloquium. In many cases, the minority leaders to whom we gave the floor stated that it was a question of life or death and that they could not wait.